

737

**NISOT** (*Jules-Hippolyte*), Officier de marine et hydrographe (La Louvière, 11.5.1875 - Anvers, 6.12.1923). Fil de Louis-Charles et de Dardenne, Catherine- Joséphine, époux de Verspreuwen, Alice.

Il fit ses études à l'École de Navigation d'Ostende et navigua ensuite à bord des navires de la ligne Anvers-Canada.

Engagé le 6 novembre 1897 par l'État Indépendant du Congo comme capitaine-adjoint de steamer, il est affecté à la marine du Bas-Congo et prend le commandement du yacht *Hirondelle*. Il effectue deux termes dans le Bas-Congo jusqu'au 23 janvier 1906. A son retour en Belgique, il est attaché au Service hydrographique de l'Escaut et il passe l'épreuve d'hydrographe.

Le 24 juin 1909, il part au Congo pour diriger le Service hydrographique du Bas-Congo.

Chef de section de 2<sup>e</sup> classe le 26 novembre 1904, il est nommé hydrographe de 1<sup>re</sup> classe le 27 janvier 1912.

Il effectue les premiers levés hydrographiques réguliers dans le Bas-Congo : rade de Boma (1916); rade d'Ango-Ango (1918); pool de Fetisch-Rock (1918-1920).

En 1912-1913, il est attaché au Service hydrographique du Haut Fleuve, avec l'hydrographe Urbain, sous la haute direction de l'hydrographe en chef Willemoës d'Obry. De retour au Bas-Congo, il préconise le dragage de la passe qui porte son nom, dans le pool de Fetisch-Rock.

Au cours d'une carrière de vingt années en six termes, Nisot rendit d'excellents services au Congo.

Il rentre définitivement en Belgique le 27 avril 1920.

Ses publications furent particulièrement appréciés à la Conférence hydrographique de Londres de 1920, où il représenta le Gouvernement de la Colonie.

Il se consacra à la formation professionnelle des officiers hydrographes de la Marine et fut nommé directeur de l'École Navale des Torpilleurs.

Distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre royal du Lion, Étoile de Service en or.

16 novembre 1950.  
G. Moolaert.

*Tribune congolaise*, 24 juin 1909, 15 décembre 1923. — *Journal du Congo*, 19 avril 1913. — E. Devroey et R. Vanderlinden, *Le Bas-Congo, artère vitale de notre Colonie*, Bruxelles, 1938, pp. 59-63, 305.